

ANNEXE 8 – DESCRIPTION DES MESURES ET CARACTERISTIQUES DU PROJET DESTINEES A EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES EFFETS NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTE HUMAINE

1. MESURES COMPENSATOIRES

1.1. PENDANT LES TRAVAUX DE RECONNAISSANCE

1.1.1. DANS LE SONDAGE DE RECONNAISSANCE HYDROGEOLOGIQUE

- **Matériels propres** et lavés avant mis en œuvre, véhicules et engins de chantier propres.
- Méthode de **cimentation conforme à la réglementation** pour les forages d'eau. Maintien de **l'isolation** entre les **différents réservoirs** aquifères traversés.
- **Utilisation de fluides de forage non polluants** : air comprimé ou eau de l'aquifère, produits moussants biodégradables autorisés en forage d'eau, acide chlorhydrique neutralisé par réaction chimique naturelle lors du contact avec les carbonates des terrains du Cénomanién ou du Turonien.

1.1.2. RISQUES LIES A L'EMPLOI D'HYDROCARBURES

- Les véhicules et engins mis en œuvre pour le chantier seront en **bon état d'entretien** et **exempts de fuite** (carburant et hydraulique). Ils seront placés sur des dispositifs de rétention et de collecte étanches.
- Le stockage d'hydrocarbures se fera sur **bacs de rétention**, dont la capacité sera adaptée aux volumes des différents réservoirs.
- En cas de déversement accidentel d'hydrocarbures, l'entreprise de forage devra disposer sur site d'une quantité suffisante **d'absorbant pulvérulent** ou de **kit antipollution**.
- L'autonomie des matériels sera suffisante, évitant ainsi la réalisation des entretiens périodiques sur le site. Dans le cas contraire, les révisions et entretien courants des matériels seront effectués hors du site de forage.

1.1.3. RISQUES LIES AU REJET DES EAUX EXHAUREES

- **Collecte des eaux** remontées lors de la foration **par le fossé périphérique** à la plateforme de travail.
- Avant tout rejet vers le milieu naturel, les eaux extraites lors de la phase de nettoyage/développement et des essais de pompage transiteront par les **bassins de**

décantation, dont la capacité totale sera de l'ordre de **240 m³**. Ajout de flocculent si nécessaire.

- L'eau décantée s'écoulera gravitairement vers des fossés de collecte ou conduite de rejet avant de rejoindre le réseau hydrographique dans la combe de Chasserrenard puis le canal du Né 900 m en aval.
- Les eaux issues des essais de pompage seront rejetées à une **distance suffisante** du forage et à l'aval topographique évitant ainsi tout risque de retour vers le forage.
- Neutralisation des résidus d'acidification : contrôle du pH dans les bassins de décantation et ajout de neutralisant si besoin avant rejet dans le milieu naturel.

1.1.4. AUTRES MESURES

- **Sécurité du chantier** assurée par une **signalisation adaptée** et conforme à la réglementation en vigueur. Installation d'une **clôture provisoire** en périphérie de la plateforme calcaire
- **Bruit et lumière** : les machines sont **insonorisées** et le chantier est à **l'arrêt la nuit et le week-end**. Le niveau sonore généré par les travaux de forage est du même ordre de grandeur que celle générée par l'activité agricole présente sur le site.
- **Déchets et feu** : aucun brûlage n'est admis sur le site ; les déchets produits seront collectés et évacués du site.
- **Chantier interdit au public** non autorisé, avec port obligatoire des EPI pour le personnel et les visiteurs du chantier.

1.2. EN FIN DE TRAVAUX DE RECONNAISSANCE

- **Isolation de surface – Tête de puits** :
 - **Sommet du tube acier Ø 509 mm** dépassant d'au moins +0.5 m au-dessus de la plateforme en remblai calcaire, elle-même située au moins à +0.3 m au-dessus du sol,
 - **Capot du forage** sur bride étanche installé en permanence et cadenassé,
 - **Cimentation sous pression** du tube acier Ø 509 mm entre la surface et 25 m.
- **Isolation entre les aquifères** : cimentation d'un tube PVC perdu Ø 285x315 mm sur une hauteur de 4-5 m entre les réservoirs du Turonien-Coniacien et du Cénomani
- **Caractérisation de la lithostratigraphie des terrains traversés** : diagraphies différées
- **Evaluation de la ressource et incidence de la future exploitation** : tests hydrauliques de chaque réservoir aquifère et pompage par paliers de débit et de longue durée de validation de la ressource, avec suivi par enregistreurs en continu dans la reconnaissance et dans les ouvrages les plus proches captant le même réservoir.
- **Comportement quantitatif et qualitatif du forage** : diagraphies de production
- **Qualité de la ressource** : prélèvements d'eau et analyse de première adduction